ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 21 octobre 2023
FLIXECOURT
PROCES VERBAL

A. INTRODUCTION A l'ASSEMBLEE GENERALE

Les Associations affiliées à la Fédération Française de Tennis se réunissent en Assemblée Générale à FLIXECOURT sur convocation faite par le Comité de Direction du 5 octobre 2023.
L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Christian DENIS, Président du Comité Somme Tennis, assisté de Madame Anne BONNARD, en sa qualité de Secrétaire Générale de l'Association.
Il a été établi une feuille de présence, signée par tous les Président(e)s présent(e)s ou représenté(e)s, qui sera annexée au procès-verbal.
La dite-feuille de présence permet de constater que 35 clubs sur 62 clubs sont présents ou représentés soit 167 voix sur 228 voix pour 7606 licenciés(e)s soit 73,25 % des voix.
Pour être tenue valablement, cette assemblée générale doit se composer de Délégués des Associations affiliées portant sur 20 % des voix dont disposent les dits délégués soit 46 voix.
En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Ouverture et validation du quorum.*
- *Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2022 à ALBERT.*
- *Modifications statutaires.*
- *Allocution du Président.*
- *Rapport moral de la Secrétaire Générale.*
- *Remise des médailles fédérales.*
- *Rapport financier du Trésorier, vote et quitus.*
- *Rapport du commissaire aux comptes et quitus.*
- *Budget prévisionnel 2024 et quitus.*
- *Remise des récompenses.*
- *Présentation des listes et élection des délégués à l'Assemblée Générale de la FFT.*
- *Point sur la soirée des trophées.*
- *Questions / réponses – Présidents des commissions – Clubs.*
- *Présentation des nouveaux présidents de clubs.*
- *Intervention Charlotte PIERREL.*
- *Intervention Laëtitia GRANDVUILLEMIN.*
- *Présentation des récompenses du « Prix du développement ».*
- *Intervention des invités.*
- *Questions diverses.*
- *Clôture de l'Assemblée Générale.*

B. REMERCIEMENTS

Christian DENIS remercie les Présidents de clubs de leur présence à notre Assemblée Générale. Il salue particulièrement la présence de :

- Patrick GAILLARD, Maire de Flixecourt ;
- René LOGNON, Conseiller Départemental et Président de la Communautés de communes Nièvre et Somme ;
- Patrick CARREL, Président du Comité départemental de l'Oise ;
- Olivier DEPAQUIT, Président du Comité Départemental de l'Aisne ;
- Claude HATTE, Vice-Président du CDOS.

Il présente les excuses des personnes suivantes :

- Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil Départemental de la Somme ;
- Patrice BRULEZ, Président de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis ;
- Peggy BAVIERE, Présidente du Comité Départemental du Pas-de-Calais.
- Bernard SOUDANT, Président du Comité Départemental du Nord.

C. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

Christian DENIS demande aux personnes présentes l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2022 à Albert par vote à main levée.

Aucune remarque n'étant formulée, *le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

D. MODIFICATIONS STATUTAIRES

Christian DENIS présente les modifications statutaires du Comité Départemental de la Somme de Tennis :

- Titre II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT – Section II – COMITE DE DIRECTION – ARTICLE 8 – COMPOSITION – 8.1 : « (…) À cet effet, le Comité de direction comprend à partir de l'élection des instances dirigeantes au titre du mandat 2024-2028, au moins 40 % d'hommes et 40 % de femmes. (…) »
- Titre II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT – Section III – PRESIDENT ET BUREAU DU COMITE DEPARTEMENTAL – ARTICLE 12 – PRESIDENT – 12.2 Election : « La personne figurant en tête de la liste qui a remporté les élections au Comité de direction est élue de ce fait président du Comité départemental. »
- Titre II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT – Section II – COMITE DE DIRECTION – ARTICLE 8 – COMPOSITION – 8.3 : « Le dépôt d'une liste n'est recevable que s'il est accompagné de la présentation d'une profession de foi au terme de laquelle la liste s'engage notamment à mettre en œuvre la politique fédérale pour l'ensemble du Comité départemental et la durée du mandat du Comité de direction. La profession de foi a

notamment vocation à mettre en évidence la connaissance fine du territoire et de ses particularités. »

- Titre II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT – Section III – PRESIDENT ET BUREAU DU COMITE DEPARTEMENTAL – ARTICLE 13 – BUREAU DU COMITE DEPARTEMENTAL – 13.6 Incompatibilité : « Ne peuvent se cumuler les mandats de président, secrétaire général ou trésorier général d'un Comité départemental et les mandats de président, secrétaire général ou trésorier général d'une Ligue. Dans ces hypothèses, l'intéressé doit alors démissionner de son ou de ses mandats dans le délai d'un mois et en attester auprès de la Commission régionale des litiges. À défaut, cette dernière prononce la caducité de son second mandat. »

Aucune remarque n'étant formulée, *les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité.*

E. ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL SOMME TENNIS

Christian DENIS revient sur les évènements marquants de l'année, en commençant son allocution par le rappel des bouleversements sociaux au sein du Comité (départs du secrétaire, Rodolphe DASSONVILLE, en octobre, puis du conseiller en développement, Alexandre MAILLE, en avril, avant celui du conseiller sportif territorial, Arnaud LE CLOEREC, en août). Pour les remplacer, Vincent FROIDURE a été recruté comme agent administratif de développement, puis Charlotte PIERREL et Laetitia GRANDVUILLEMIN sont arrivées respectivement comme conseillère en développement puis conseillère sportive territoriale, ces deux dernières étant salariées de la Ligue des Hauts-de-France, avec une convention de mise à disposition à hauteur de 60 % pour gérer toutes les activités et animations du Comité Départemental. Christian DENIS a profité de l'occasion pour remercier l'ensemble des bénévoles du Comité qui ont su faire face au cours de cette saison particulière.

Le Président du Comité Somme Tennis est ensuite revenu sur la saison sportive 2023, soulignant la très bonne santé des épreuves, tant en individuel que par équipes, avec en point d'orgue l'organisation pour la première année d'une Soirée des Trophées qui a rassemblé 300 personnes le vendredi 7 juillet 2023 et dont l'objectif, atteint, était de récompenser les différents champions départementaux.

Christian DENIS s'est inquiété face à la pénurie d'enseignants dans le département, soulignant que plusieurs clubs rencontraient des difficultés dans l'encadrement de leur école de tennis et précisant que des actions allaient être mise en place pour améliorer le taux de fidélisation dans les clubs.
Christian DENIS s'est réjouit du développement toujours très important du padel, soulignant que celui-ci ne viendra pas freiner le développement du tennis, mais au contraire renfoncer la vie des clubs, et assurer leur développement sportif et économique.

Christian DENIS a tenu à remercier le Conseil Départemental de la Somme pour ses soutiens financier et logistique, à l'image de l'opération « Bienvenue au club », qui permettra encore une fois cette année de distribuer plus de 500 raquettes aux nouveaux licenciés de moins de dix ans du département.

Enfin, et avant de conclure son allocution en remerciant l'ensemble des Présidents et bénévoles de club, Christian DENIS a mis en avant le tennis féminin samarien, qui a une nouvelle fois brillé cette saison, notamment au travers d'épreuves désormais phares comme les « Raquettes FFT » ou les « Raquettes Ados FFT ».

F. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

Anne BONNARD, Secrétaire Générale du Comité Départemental, présente le rapport moral de notre association, qui sera annexé au présent procès-verbal (annexe n°1)

G. REMISE DES MEDAILLES FEDERALES

Présentation et remise des médailles 2023 par Christian DENIS.

Médailles de bronze 2023 :

- PENEL France, Amiens AC
  - Membre du Comité de Direction du Comité Somme Tennis depuis 2020.
  - Membre de la Commission Féminine du Comité Somme Tennis.
  - Membre du groupe Actions Educatives Solidaires et Sociales de la Ligue des Hauts-de-France.
- GAUDEFROY Fannie, AS Eppeville Tennis-Pays Hamois.
  - Secrétaire générale du club depuis 2016.
  - Membre du Comité de Direction du Comité Somme Tennis depuis 2020.
  - Membre de la Commission Féminine et de la Commission Seniors + du Comité Somme Tennis.
- LEFORT Maxime, Nesle TC.
  - Président de la Commission Jeunes du Comité Somme Tennis depuis 2017.
  - Membre du Comité de Direction du Comité Somme Tennis depuis 2017.
  - Membre de la Commission Jeunes de la Ligue des Hauts-de-France depuis 2018.
- TINELLI Arnaud, Camon TC.
  - Président du club depuis 2019.
  - Membre du Comité de Direction du Comité Somme Tennis depuis 2020.
  - Membre de la Commission Seniors du Comité Somme Tennis depuis 2020.
- GUILLERAULT Stéphane, RCA Tennis.
  - Vice-Président du club de 2014 à 2021.
  - Président du club depuis 2021

H. RAPPORT FINANCIER 2022/2023

Le rapport financier a été présenté par Benoît BOSSAERT, trésorier du Comité Somme, avec un compte de résultat au 31 aout 2023 excédentaire de 20 300 €.
Christian DENIS propose le vote à mains levées.

Contre = 0 Abstention = 0

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La lecture du rapport du commissaire aux comptes "CABINET AEQUITAS" a été effectuée par Monsieur Olivier KABAN, secrétaire adjoint du Comité Somme Tennis.
Le vote du quitus des comptes 2022/2023 est validé à l'unanimité.
Le rapport sera annexé au procès-verbal (annexe n°2).

J. BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024 ET VALIDATION

Benoît BOSSAERT présente le budget prévisionnel 2023/2024.

Le budget prévisionnel 2023/2024 est adopté à l'unanimité.

A l'issue de la présentation du trésorier, Christian DENIS présente le projet de construction d'un club-house de 100 mètres carré sur les trois courts de la Ligue face au court 14, projet validé par le Comité de direction et qui serait co-financé par le Conseil Départemental et la Fédération Française de Tennis (50 %), la Ligue des Hauts-de-France (25 %) et le Comité Départemental Somme Tennis (25 %), avec une convention d'occupation gratuite.

K. RESULTATS SPORTIFS

Raquettes Ados FFT :

Victorieuse de la phase finale régionale, l'équipe féminine de l'entente ASPTT Amiens / TC Bray sur Somme s'est classée 6ème de la phase finale nationale qui s'est déroulée à Dinard.

Raquettes FFT :

Vainqueur de la phase régionale à Marcq-en-Baroeul, l'équipe féminine de l'entente Corbie TC / Rosières TC a terminé à la 8ème place de la phase finale nationale qui s'est déroulée à Saint-Malo.

Finaliste de la phase régionale à Marcq-en-Baroeul, l'équipe féminine de l'ESC Longueau a terminé à la 9ème place de la phase finale nationale qui s'est déroulée à Saint-Malo.

L. ELECTION TITULAIRE ET SUPPLEANT A L'ASSEMBLEE GENERALE FFT

Conformément aux dispositions de l'article 1 des règlements administratifs de la FFT, des articles 11 et 12 des statuts de la FFT et de l'article 6 des statuts du comité départemental, l'unique liste a été validée par la commission des litiges en date du 5 octobre 2023 et se compose de :

- Candidat titulaire : DENIS Christian.
- Candidat suppléant : BORE Richard.

Jérôme CAVORY propose le vote à mains levées.

Contre = 0 Abstention = 0

La liste présentée est validée à l'unanimité et représentera le Comité Somme à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis.

M. POINT SUR LA SOIREE DES TROPHEES

Jérôme CAVORY, Président de la commission Développement et Communication, dresse le bilan de la première soirée des trophées qui a eu lieu le vendredi 7 juillet 2023 à l'espace BODEGA, au Stade de la Licorne, à Amiens.
L'objectif de cette soirée était de créer un événement en fin de saison afin de récompenser les champion(e)s adultes départementaux toutes catégories, mais aussi mieux faire connaître le Comité Somme Tennis aux licenciés samariens.
299 personnes ont donc participé à cette soirée le vendredi 7 juillet 2023, dans une ambiance festive et chaleureuse.
Jérôme CAVORY a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur travail remarquable, et en particulier Karine HALLAF, parfaite dans son rôle d'animatrice de soirée.

N. QUESTIONS / REPONSES AUX PRESIDENTS DE COMMISSIONS

Un temps d'échanges a été proposé aux présidents de club pour poser leurs questions aux présidents des différentes commissions sportives.

O. PRESENTATION DES NOUVEAUX PRESIDENTS DE CLUBS

- Stéphane DEBUREAUX, président de l'AS Caours.
- Sébastien LECHAINE, président du TC du Canton de Nouvion.
- Arthur BLANFUNE, président du TC d'Airaines.

P. INTERVENTION DE CHARLOTTE PIERREL (CONSEILLERE EN DEVELOPPEMENT)

Bilan des licences – Saison 2022 / 2023

	Jeunes	Adultes	TOTAL	Evolution Jeunes	Evolution Adultes	Evolution
SOMME	3 852	4 300	8 152	1.72 %	11.05 %	6.44 %
LIGUE HDF	37 135	39 538	76 673	2.80 %	9.37 %	6.09 %
FFT	525 874	518 647	1 107 128	10.13 %	10.42 %	10.28 %

Nous progressons de 493 licences (65 licences jeunes et 428 licences adultes). 32 clubs sont en augmentation, 3 sont stables et 26 sont en baisse.

Situation au 20/10/2023 :

	Jeunes	Adultes	TOTAL	Evolution Jeunes	Evolution Adultes	Evolution
SOMME	3 248	3 445	6 693	0.34 %	6.85 %	3.59 %
LIGUE HDF	30 746	33 052	63 798	0.03 %	12.43 %	6.06%
FFT	412 633	479 237	891 870	0.3 %	13.2 %	6.8 %

Charlotte PIERREL, après s'être présentée à l'Assemblée, a par ailleurs évoqué les nombreux outils logistique, informatique ou financier à disposition des clubs :

- La Hotline ADOC, à contacter en cas de problème sur ADOC.
- COSMOS : organisme qui permet aux structures employeuses de bénéficier gratuitement d'une aide juridique en droit social.
- HELLOASSO : outil de paiement en ligne à disposition des clubs, et entièrement gratuit.
- KOTEEZ : outil pédagogique à disposition des dirigeants pour aider à la prise de décisions, par exemple sur les offres proposées par les clubs.

Charlotte PIERREL a terminé son intervention en revenant sur la manifestation « TENNIS SUR SOMME », dont l'objectif est le recrutement de nouveaux jeunes licenciés dans les clubs. Trois étapes ont eu lieu en septembre 2023, à Abbeville, Amiens (ASPTT) et Saint Valery, et plus de 500 enfants ont ainsi découvert le tennis.

Q. INTERVENTION DE LAETITIA GRANDVUILLEMIN (CONSEILLERE SPORTIVE TERRITORIALE)

Laetitia GRANDVUILLEMIN commence son intervention en présentant ses missions, avec notamment le repérage des meilleurs jeunes de 6 à 10 ans, et principalement des 6/7 ans. Son objectif principal est de rassembler des enfants de même catégorie d'âge afin de créer une émulation pour représenter l'image du département.
Laetitia présente ensuite les différentes compétitions organisées par les clubs pour les jeunes de 5 à 18 ans, avant de revenir ensuite sur les différentes actions déjà mises en place depuis son arrivée (rassemblement 2016 – rassemblement 2017-2018 – journée spéciale filles de 6 à 10 ans).
Laetitia termine son intervention par la présentation d'une nouvelle compétition, le challenge inter-écoles lutins, réservé aux enfants de 5 à 8 ans qui jouent en format rouge.

R. PRESENTATION ET REMISE DES RECOMPENSES « Prix du développement »

Le prix du développement a pour but de récompenser les clubs en progression qui participent aux différentes initiatives et actions proposées par le comité, la ligue et la fédération.
Les récompenses suivantes sont attribuées :

- Catégorie des clubs de moins de 100 licenciés :

1er = CTM Cayeux sur Mer (69 pts, 500 €)
2ème = Saint Valery TC (57 pts, 300 €)
3ème = TC du Haut Clocher (50 pts, 200 €).

- Catégorie des clubs de 100 à 199 licenciés :

1er = Amiens ASPTT (89 pts, 750 €)
2ème = Doullens TC (80 pts, 500 €)
3ème = Flixecourt TC (77 pts, 300 €).

- Catégorie des clubs de plus de 199 licenciés :

1er = Amiens AC (118 pts, 1000 €)
2ème = Roye TC (117 pts, 700 €)
3ème = TC Amiens Métropole (102 pts, 400 €).

S. INTERVENTION DES INVITES

Interventions de

- Monsieur Patrice BRULEZ, président de la Ligue des Hauts-de-France (lecture de son intervention par Madame Anne BONNARD, secrétaire générale du Comité Somme Tennis).

- Monsieur Patrick GAILLARD, maire de Flixecourt.
- Monsieur Claude HATTE, vice-président du CDOS.
- Monsieur René LOGNON, conseiller départemental et président de la Communautés de Communes Nièvre & Somme.

T. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

U. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Christian Denis clôture l'assemblée générale, en invitant les personnes présentes à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Anne BONNARD
Secrétaire Générale du CDST
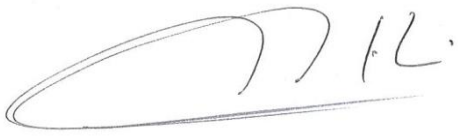
Christian DENIS
Président du CDST